

Délocaliser au Maroc

Dernière mise à jour : 08-02-2010

En période de prospérité comme en temps de crise, toute entreprise se doit de trouver les moyens pour réaliser des économies, optimiser ses dépenses tout en accroissant sa production et ainsi maintenir la viabilité de son activité et trouver de nouvelles opportunités de développement. La délocalisation, le transfert d'activités ou le recours à la sous-traitance, sont tous des solutions générant une forte rentabilité et qui ont prouvé leur efficacité.

Le Maroc, destination de délocalisation de choix, présente aujourd'hui de réelles opportunités de croissance. Pays stable politiquement et en plein décollage économique, le Royaume du Maroc présente un milieu des affaires transparent, et fournit aux investisseurs et entreprises étrangères des infrastructures modernes, des moyens de communication à la pointe de la technologie, de très importants avantages fiscaux, une législation favorisant les investissements étrangers, mais aussi une main d'œuvre à faible coût et de plus en plus qualifiée. Dans le rapport McKinsey, une étude est focalisée, entre autres, sur les piliers de croissance et de relance par secteurs économiques au Maroc, pour l'identification des tendances sectorielles les plus potentielles dans le court et moyen termes. L'offshoring au Maroc a été désigné parmi les nouveaux métiers (de délocalisation de services), qui constituent des moteurs de croissance. Géographiquement et toujours selon l'étude McKinsey, le Maroc fait partie du « Peer Group », qui est le groupe d'Etats formant la « Ceinture de proche délocalisation » par rapport au marché européen. Pour franchir en toute confiance le pas de la délocalisation de votre activité, d'offshoring ou le démarrage d'une nouvelle activité au Maroc, notre société Le Centre de Domiciliation de l'Entreprise vous accompagne dans la réalisation de vos projets. Nous mettons à votre service une longue expérience, un grand savoir faire et une expertise solide pour mettre tous les avantages de votre côté, lors de la délocalisation au Maroc de votre entreprise ou d'une partie de votre activité. Spécialisé dans la création et l'accompagnement d'entreprise à Casablanca, Le Centre de Domiciliation de l'Entreprise propose à ses clients différents packages, selon leurs situations et leurs besoins, comprenant les démarches de création de la société, sa domiciliation et diverses autres services. Mais aussi, ses clients peuvent bénéficier de services à la carte en toute souplesse. Entreprendre au Maroc, c'est moins de frais, plus de compétitivité et le soleil tout au long de l'année à 15 kilomètres de l'Europe ! Pour plus d'information, contactez nous Pour voir nos packs, cliquez ici Pour voir toutes nos offres de services, cliquez ici